

Pour diffusion immédiate

ERRATUM

Lévis, le 10 juillet 2003.- Dans un communiqué de presse émis le 8 juillet dernier à l'occasion de l'assermentation de M. Guy Dumoulin à titre de membre du conseil de la Ville de Lévis, une erreur s'est malencontreusement glissée concernant la description du district numéro 7.

Il est dit dans ce communiqué que « *le district numéro 7 couvre la partie sud du secteur Saint-Jean-Chrysostome de même que tout le secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville.* » En réalité, le secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville ne fait pas partie du district numéro 7. Il est plutôt inclus dans le district numéro 6 représenté au conseil de Ville par Monsieur Jocelyn Olivier.

- 30 -

Source : André Roy
Direction des communications
834-6607